

La Fédération nationale des orthophonistes reconnue une nouvelle fois seul syndicat représentatif de la profession

Représentants syndicaux et adhérents, nous sommes tous les acteurs quotidiens de cette représentativité

L'enquête de représentativité des orthophonistes a permis de conclure à la représentativité de la Fédération nationale des orthophonistes.

Cette décision, qui s'appuie sur des critères précis comme le nombre d'adhérents, les activités, l'implantation sur le territoire et l'indépendance du syndicat, démontre une nouvelle fois l'ampleur du travail accompli par la FNO dans les missions qu'elle s'est fixées, la promotion de la profession et la défense des intérêts des orthophonistes.

Reconnue comme le seul syndicat représentatif, la FNO est consciente de la responsabilité qui est la sienne.

C'est donc forte de la confiance portée par ses adhérentes et ses adhérents qu'elle défendra les intérêts des orthophonistes lors des négociations conventionnelles en 2017.

La FNO, riche de l'engagement des membres des 25 syndicats régionaux et de la mobilisation de tous les orthophonistes soucieux de promouvoir l'accès aux soins, continuera à se battre pour un système de Santé juste et solidaire, pour la reconnaissance, la revalorisation et l'évolution de la profession, et pour la défense du socle conventionnel à tous les niveaux des instances où les orthophonistes sont représentés.

Plus d'informations sur www.fno.fr